

Compagnie d'Assurance des Citoyens du Canada.

Rapport des Directeurs aux Actionnaires a leur Assemblée Annuelle,
le 2 Mars, 1891.

Les Directeurs ont le plaisir de vous soumettre leur rapport sur les opérations de la Compagnie pour l'année finissant le 31 Décembre, 1890, ainsi que le rapport des Auditeurs, Messrs. Philip S. Ross et William Hodgson.

Vous trouverez ci-annexés l'état du Revenu et des Dépenses ainsi que celui de l'Actif et du Passif, et c'est une grande satisfaction pour les Directeurs de vous présenter des états démontrant des résultats aussi favorables sur les affaires de la Compagnie pendant l'année qui vient de s'écouler. Comme vous pourrez le voir qu'après avoir pourvu libéralement pour toutes les réclamations non payées, il reste sur les opérations de l'année \$60,599.60, surplus dépassant tous ceux faits par la Compagnie depuis son commencement.

Un résumé des progrès de la Compagnie est démontré dans la table suivante :—

Augmentation du Revenu, Primes seulement, (non compris les primes gagnées des affaires de la Glasgow & London)	\$ 32,650 90
“ des Intérêts sur les Placements	2,747 82
“ de l'Actif	178,395 85
“ du Passif	132,439 32
“ du Surplus net sur toutes obligations	45,956 53

Cet état comprend seulement les départements du Feu et des Accidents, le département de la Vie ayant cessé d'exister depuis le 31 Mars, 1890.

DEPARTEMENT DE LA VIE.—S'appuyant sur la décision des Actionnaires à la dernière Assemblée Annuelle, les Directeurs ont cessé de faire de nouvelles affaires depuis le 31 Mars dernier et ont ré-assuré avec la Compagnie d'Assurance “ Sun Life ” de Montréal, toutes les polices en force à cette date. La responsabilité de cette Compagnie qui existait dans ce Département n'existe plus maintenant, il ne reste plus que les dépenses générales à faire pour la liquidation de ce département.

Les Polices sur la vie de cette Compagnie sont remplacées par celles de la “ Sun Life ” avec rapidité et vos Directeurs espèrent de liquider finalement cette Branche avant la fin de la présente année.

Le transport des Polices sur la Vie à la “ Sun Life ” a eu pour effet de réduire le déficit existant au 31 Décembre 1889 de \$36,149.34 à \$34,288.81, ceci, avec le gain dans les Départements du Feu et des Accidents a augmenté le surplus sur toutes obligations de \$47,817.06.

GLASGOW & LONDON INSURANCE CO.—Durant l'année vos Directeurs ont acheté toutes les affaires Canadiennes et tout ce qui rapporte à la Compagnie d'Assurance Glasgow et London, d'Angleterre dans le Canada. Vous remarquerez dans les états ci-annexés, la méthode employée en mettant cette transaction dans notre compte du Revenu, vos Directeurs ont cru prudent de limiter le montant crédité à notre compte de Primes pour l'année, que la somme actuellement gagnée par la Compagnie, c'est-à-dire que nous avons seulement pris crédit pour la différence entre le montant reçu pour primes de la Glasgow et London et l'obligation (Reserve de Re-Assurance) au 31 Décembre, cette différence étant de \$52,009.76. Nous avons chargés d'un autre côté toutes les pertes payées et non-payées, ainsi que toutes les dépenses encourues en rapport avec le contrôle d'une transaction si importante. Vos Directeurs considèrent que les Actionnaires doivent être félicités d'avoir acquis une connection si étendue, qui doit donner un résultat de la plus haute importance en augmentant nos affaires dans les parties les plus profitables du Dominion.

REDUCTION DU CAPITAL.—Conformément aux instructions reçues des Actionnaires à leur dernière Assemblée Annuelle le Bureau de Direction a pris les moyens nécessaires auprès des autorités législatives pour obtenir la réduction du Capital non-payé de la Compagnie en donnant avis qu'un bill à cet effet sera présenté devant le Parlement. Il est probable que si la permission est donnée elle sera accompagnée de conditions dans le but de renforcer la position de la Compagnie auxquelles il sera nécessaire de se conformer.

DIVIDENDE INTERET.—Un dividende d'intérêt au taux de cinq pour cent est déclaré et sera payable le et après le 15 mars 1891.

DIRECTEURS SORTANT DE CHARGE.—Les directeurs sortant de charge sont L'Hon. J. J. C. Abbott, Messrs. Alph. Desjardins et H. Montagu Allan, qui sont tous éligibles à ré-election.

J. J. C. ABBOTT,
President.